RESSOURCE SUR LA COVID-19 DANS LE CADRE DE LA SÉRIE « INSTRUCTIONS PRATIQUES SUR LE SISA »

# INSTRUCTIONS PRATIQUES SUR LE SISA : TROUVER ET CONSERVER UN LOGEMENT DURANT UNE PANDÉMIE

Il est essentiel de continuer à chercher un logement pour les personnes en situation d'itinérance et les aider à le conserver durant la pandémie de la COVID-19. Un logement où ces personnes peuvent s'isoler est la meilleure façon d'assurer leur sécurité et leur santé, surtout pendant une crise sanitaire. De plus, la documentation des progrès liés au plan de logement dans le SISA constitue un moyen utile de maintenir la continuité des services, dans l'éventualité où les travailleurs tombent malades ou s'absentent pour prendre soin de leur famille.

En plus des efforts axés sur le logement, le SISA fait le suivi des biens et services qui encouragent les pratiques saines pendant la recherche d'un logement, comme la fourniture d'équipement de protection individuelle aux clients et aux travailleurs s'ils doivent se rencontrer en personne ou prendre la température avant de visiter un logement.

Cette ressource « Instructions pratiques sur le SISA » explique comment le SISA peut soutenir le processus de logement durant la pandémie de la COVID-19. Il s'agit d'un complément au document de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, intitulée « Finding and Securing Housing in a Pandemic » [en anglais seulement], qui comprend des renseignements supplémentaires et des conseils.

- 1. Tentatives de placement en logement
- 2. Sessions dans le module Gestion de cas
- 3. Biens et services
- 4. Ressources utiles
- 5. Soutien sur le SISA et demeurer en contact

#### 1. TENTATIVES DE PLACEMENT EN LOGEMENT

Utilisez la fonction Tentatives de placement en logement pour faire le suivi des visites en personne, par téléphone ou virtuelles. Dans la zone des commentaires, n'oubliez pas d'indiquer les modifications apportées au processus pour favoriser la distanciation physique ou encore les personnes qui étaient sur place lorsqu'une visite en personne était nécessaire. Par exemple, des renseignements sur les logements vacants ont été transmis par courriel au lieu de visiter les logements en personne ou les visites ont eu lieu en l'absence des propriétaires.

### ENREGISTRER LES TENTATIVES DE PLACEMENT DANS UN LOGEMENT

- 1. À partir du menu **Accueil** menu, cliquez sur **[Logement]**, ensuite sur **[Placements en logement]**.
- 2. À la page Liste des placements en logement, localisez le dossier de Placement en logement où une tentative de placement en logement a été faite et cliquez sur [Gérer].

## RESSOURCE SUR LA COVID-19 DANS LE CADRE DE LA SÉRIE « INSTRUCTIONS PRATIQUES SUR LE SISA »

- 3. À partir de la page **Détails sur le placement en logement**, sélectionnez l'onglet [**Tentatives**] et cliquez [**Ajouter une tentative de placement**].
- 4. Saisissez les détails dans la page **Ajouter une tentative de placement** (les champs identifiés d'un astérix (\*) sont obligatoires).
- 5. Cliquez sur [Enregistrer].

Pour en savoir davantage, consulter le <u>Guide de l'utilisateur du SISA</u> à la page 55 ou communiquez avec le <u>Centre de soutien à la clientèle du SISA</u>.

#### 2. SESSIONS DANS LE MODULE GESTION DE CAS

La fonction Session du module Gestion de cas peut aider à suivre les progrès des activités de recherche de logement, comme la préparation des formulaires de location, l'obtention de preuves d'identité ou la demande de prestations financières liées à la COVID-19. Cette fonction facilite le suivi des activités qui aident les clients à atteindre leurs objectifs de recherche de logement. Le fait de tenir l'information à jour permet d'assurer la continuité des services, dans l'éventualité où le travailleur chargé d'un client prend un congé de maladie et qu'un nouvel employé doit accomplir les étapes suivantes du plan de logement.

## AJOUTER LES DÉTAILS DE LA SÉANCE À UN DOSSIER DEE GESTION DE CAS

- 1. À partir du menu Accueil, sélectionnez [Gestion de cas].
- 2. À la page **Liste de gestion de cas**, trouvez le dossier auquel vous voulez ajouter des détails de sessions et cliquez sur **[Modifier]**.
- 3. Sélectionnez l'onglet **Sessions**, puis cliquez **[Ajouter une séance]**.
- 4. À la page **Ajouter une séance sur un cas**, saisissez les détails (les champs identifiés d'un astérix (\*) sont obligatoires).
- 5. Cliquez sur [Enregistrer].

Pour en savoir davantage, consulter le <u>Guide de l'utilisateur du SISA</u> à la page 45 ou communiquez avec le <u>Centre de soutien à la clientèle du SISA</u>.

### 3. BIENS ET SERVICES

La fonction Biens et services permet de faire le suivi des biens fournis (p. ex. les masques et les gants avant la visite d'un logement) ou des services (prendre la température).

## AJOUTER UNE TRANSACTION DE BIENS ET DE SERVICES

- 1. À partir du menu **Accueil**, sélectionnez [**Biens et services**].
- 2. Cliquez sur [Ajouter une transaction de biens et des services].

## RESSOURCE SUR LA COVID-19 DANS LE CADRE DE LA SÉRIE « INSTRUCTIONS PRATIQUES SUR LE SISA »

- 3. À partir de la page **Ajouter un bien ou un service**, saisissez les détails (les champs identifiés d'un astérix (\*) sont obligatoires).
- 4. Cliquez sur [Enregistrer].

Pour en savoir davantage, consulter le <u>Guide de l'utilisateur du SISA</u> à la page 49 ou communiquez avec le Centre de soutien à la clientèle du SISA.

## 4. RESSOURCES UTILES

- Ce document fait partie d'une série de ressources « Instructions pratiques » sur la COVID-19. D'autres ressources dans cette série incluent :
  - o <u>Prévenir l'expulsion durant une pandémie</u>
  - La gestion des admissions et des transactions durant une pandémie
  - o Les visites à domicile durant une pandémie
  - o Promouvoir des pratiques saines durant une pandémie
  - o Faire le suivi des problèmes de santé durant une pandémie
- Afin de permettre une intervention rapide et efficace dans la communauté en réponse à la pandémie de COVID-19, on a assoupli les règles dans les nouvelles <u>directives</u> de Vers un chezsoi.
- Visitez les sites Web du <u>Network for the Health and Housing of People Experiencing</u>
   <u>Homelessness</u>, de <u>l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI)</u> ou la <u>Plateforme</u>
   <u>d'apprentissage sur l'itinérance</u> pour consulter des ressources sur la façon dont le secteur de
   l'itinérance répond à la pandémie de COVID-19.
- Visitez le site Web de l'<u>Agence de la santé publique du Canada</u> pour obtenir des <u>Lignes</u> directrices à l'intention des fournisseurs de services aux personnes en situation d'itinérance (dans le contexte de la COVID-19).

## 5. SOUTIEN SUR LE SISA ET DEMEURER EN CONTACT

- Vous avez des commentaires ou une pratique exemplaire sur la façon d'utiliser le SISA à partager? Communiquez avec le Centre de soutien à la clientèle par courriel à l'adresse soutien@SISA.ca ou par téléphone au 1-866-324-2375.
- Pour toutes questions sur le SISA, veuillez vous référer aux <u>Guides pratiques sur le SISA</u> ou communiquez avec le Centre de soutien à la clientèle du SISA par courriel à l'adresse <u>soutien@SISA.ca</u> ou par téléphone au 1-866-324-2375.
  Pour recevoir l'Infolettre du SISA, envoyez une demande d'inscription par courriel à l'adresse courriel info@sisa.ca.

Pour obtenir de l'aide concernant le SISA, communiquez avec le Centre de soutien à la clientèle du SISA par courriel à l'adresse <u>soutien@SISA.ca</u> ou par téléphone au **1-866-324-2375.**